

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### OPERATION D'EVACUATION DU CAMPMENT FORCEVAL

Paris, le mercredi 5 octobre 2022

Ce mercredi 5 octobre, les services de l'État ont procédé au démantèlement définitif du campement Forceval, situé dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Ils ont mis en œuvre des mesures d'ordre public, sanitaires et sociales.

Ce lieu abrite des trafics nombreux et en augmentation constante et est le théâtre de multiples faits graves de délinquance. Au-delà d'être un lieu de consommation à ciel ouvert de crack, ce campement génère d'importantes nuisances qui impactent fortement les riverains et commerçants alentours ; des délits y sont quotidiennement commis, voire parfois des délits graves ou très graves, y compris contre certains consommateurs eux-mêmes.

Cette situation étant devenue insupportable pour les riverains et inacceptable sur le plan sécuritaire, l'objectif aujourd'hui est d'y mettre un terme, de façon immédiate et définitive.

Cette vaste opération de police judiciaire et administrative diligentée par les services de la préfecture de Police est accompagnée, en fonction des profils des personnes qui étaient établies sur ce campement, de solutions de prise en charge d'urgence sanitaire, médico-sociale et d'hébergement par la préfecture de la Région d'Île-de-France et l'Agence régionale de santé. Ces solutions constituent un renforcement majeur de l'intervention sanitaire et médico-sociale.

D'une part, l'ensemble des personnes qui se trouvaient sur le site ont fait l'objet de contrôles, avec une prise en charge adaptée au regard de leur situation, et notamment des placements en garde à vue pour les personnes faisant l'objet de fiches de recherches et des placements en rétention administrative pour les personnes étrangères en situation irrégulière.

Le travail judiciaire contre les trafics de stupéfiants se poursuit.

La réponse sécuritaire ferme du préfet de Police s'inscrit dans un travail partenarial pour les aspects humanitaires et sanitaires et est parfaitement complémentaire avec l'action de la préfecture de la Région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de l'Agence régionale de santé.

D'autre part, un dispositif de prise en charge sanitaire somatique et psychiatrique a été déployé, afin de prendre en charge les personnes dont l'état le nécessitait. Les services d'urgence médicale et psychiatrique ont été mis en alerte, afin de pouvoir répondre aux besoins spécifiques des consommateurs.

Une équipe médicale était présente sur place pour porter assistance aux consommateurs de crack et des soins ont pu être leur être apportés. Cette action vient s'ajouter au travail quotidien assuré par les équipes médico-sociales installées dans un bus depuis le 29

novembre dernier, les maraudes, et l'ensemble des professionnels mobilisés pour orienter les consommateurs vers les dispositifs existants et leur proposer un parcours de soins.

71 consommateurs de crack ont été hébergés au sein de structures dédiées dans lesquelles un accompagnement médico-social et administratif leur est apporté. Ces places s'ajoutent aux 500 places déjà mobilisées dans le cadre du dispositif ASSORE (accompagnement social aux soins, orientation et réinsertion ensemble).

Des femmes en situations de détresse dues à des violences ont également été accueillies dans des structures spécialisées où 9 places supplémentaires leur ont été réservées.

8 lits d'hospitalisation ont été réservés pour certains consommateurs dont l'état de santé le nécessite.

Dans le prolongement de cette opération, la mobilisation de l'Etat va se poursuivre en lien avec l'ensemble des partenaires. La préfecture de la Région d'Île-de-France, préfecture de Paris, la préfecture de Police et l'Agence Régionale de Santé continueront à déployer une action volontariste et coordonnée pour construire des parcours de prise en charge sanitaire, médico-sociale et sociale, au bénéfice commun du respect de l'ordre public, de la réduction des risques sanitaires et de la santé globale des consommateurs de drogue.

### **Contacts presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**  
[pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

**Préfecture de Police**  
[ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr)

**Agence régionale de santé Île-de-France**  
[alizee.feauveaux@ars.sante.fr](mailto:alizee.feauveaux@ars.sante.fr)